

ORDRE DU JOUR du CM du 23 mai 2013 à 19 h 00

Présents :

Maire et adjoints : Anita BOISHARDY, Serge PASQUALINI, Mireille BILLARD, Gilles GUSMERINI, Pierre MOIROUD.

Conseillers : Evelyne CALZAMIGLIA, Emmanuel CLOCHER, Guy CHARVET, Frédéric CHASSARD, Marie Louise PATAT, Annie PIELLARD

Secrétaire de séance : Evelyne CALZAMIGLIA

Absents : Stéphane ARALDI (pouvoir à Gilles GUSMERINI), Sébastien POULENARD (pouvoir à Anita BOISHARDY), Frédéric CHASSARD ;

1. Rapport des commissions :

1.1 Conseil communautaire du 13 mai 2013 : principaux points abordés :

- ✓ Projection du projet de film sur les 40 ans de la communauté de communes de Yenne
- ✓ Présentation du CAUE et de la consultance architecturale au service des communes et des particuliers
- ✓ Nouveaux rythmes scolaires : premiers éléments de réflexion et orientations à prendre

1.2 Commission Aire de jeux : Une réunion s'est tenue avec l'entreprise COUTURIER, Agorespace et les deux jeunes de la commune pour le lancement des travaux. Il est nécessaire de déplacer le grillage de la clôture existante. Le montant de ces travaux est estimé à 1 620 € TTC.

1.3 La commission communication a terminé l'élaboration des Brèves du printemps

2. Ressources Humaines

2.1 Renouvellement du contrat d'accompagnement dans l'emploi

Le conseil demande le renouvellement du contrat d'accompagnement dans l'emploi pour une période de 1 année du 11 juin 2013 au 10 juin 2014 pour l'agent au poste d'ATSEM et animation périscolaire, entretien de la salle des fêtes et locaux de l'école.

2.2 Avenants aux contrats de travail

Le Conseil modifie les contrats de travail des deux agents chargés du secrétariat par un avenant modifiant les indices pour tenir compte des évolutions de carrière. Ce changement d'échelon est fonction de l'ancienneté et se traduit par une augmentation du traitement. Le dernier changement a eu lieu en 2010 pour les deux agents. Le conseil approuve la modification d'échelon pour les deux intéressées.

Une commission de travail se réunira le 5 juin prochain pour travailler sur la politique de ressources humaines de la collectivité.

Agent en arrêt maladie : un RDV pour une orientation et éventuellement une formation professionnelle devraient lui être proposés en liaison avec le centre de gestion de la fonction publique.

Le Maire informe le conseil de l'embauche d'une personne pour l'entretien des espaces fleuris, de la commune, prise en charge financièrement par l'association le Saint Paulia du 2 mai 2013 au 30 septembre 2013.

3. Assainissement collectif 2012

Après lecture, le conseil approuve à l'unanimité des membres présents, le rapport annuel de l'assainissement collectif 2012.

Considérant que les factures d'assainissement sont établies par la communauté de communes de Yenne afin d'éviter à la commune l'achat d'un logiciel, mais également pour faciliter le suivi des changements d'abonnés, le conseil autorise le Maire à signer une convention relative aux frais pour la facturation de l'assainissement. La commune reverse 1 € par facture émise.

4 Questions diverses :

4.1 Le conseil est informé que la conduite du ruisseau du Martinet en partie souterraine s'est bouchée, a soulevé la grille existante et a débordé entre le garage Caillard et La propriété de Madame DOGNIN. Après intervention de l'entreprise COUTURIER (nettoyage et installation d'un regard), Le conseil propose de voir avec la Police des eaux s'il est possible de curer le ruisseau en amont pour éviter lors des grosses précipitations que des pierres ou des branches engorgent la partie souterraine.

4.2 Décorations Luminaires pour les Fêtes de fin d'année : le conseil décide de choisir un nouvel ensemble de luminaires led moins couteux en énergie pour installer au rond-point pour un montant de 1136,84 €HT .

4.3 Forêt communale :

Vente de bois du printemps : elle aura lieu le mardi 18 juin 2013 à Rumilly.

Le conseil décide la destination des bois martelés de la parcelle G à savoir en vente sur bloc et sur pied.

Le conseil demande à l'ONF une étude pour la remise en forme de la piste qui dessert les parcelles B à P sur une longueur de 1500ml.

Sur proposition de l'ONF, le conseil donne son accord pour la vente de gré à gré par contrat d'approvisionnement des chablis résineux pour un volume prévisionnel de 200m³. En application de l'article I 144-1 du code forestier, l'ONF est le mandataire légal de la commune pour conduire la négociation et conclure le contrat de vente. A cet effet, le conseil municipal autorise le maire à signer tout document qui sera présenté à l'ONF pour la mise en œuvre de ce mandat. Le conseil donne son accord pour que le contrat de vente soit conclu en application de l'article I 144-1-1 du code forestier relatif aux ventes de lots groupés. Conformément à l'article D 144-1-1 du code forestier, l'ONF reversera à la commune la part des produits nets encaissés, déduction faite des frais liés au recouvrement et au reversement du produit de la vente dont le montant est fixé à 1 % des sommes recouvrées. Pour mener à bien cette opération, le conseil donne son accord pour l'exploitation groupée des chablis. L'ONF fait l'avance des frais d'exploitation et reverse à la commune la différence entre le produit de la vente et les charges. Le conseil autorise le maire à signer les documents nécessaires à cette opération présentés par l'ONF.

4.4 Assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire :

Les conventions arrivant à échéance fin décembre 2012, elles pourront être poursuivies en 2013 mais l'Etat a décidé de faire évoluer l'ATESAT vers des missions de conseil et d'assistance à destination des collectivités qui doivent faire face à des servitudes, des risques des situations d'urgence ou à la complexité particulière d'un projet. Le conseil propose de renouveler cette convention de la mission suivante : mise à jour du classement de la voirie communale.

4.5 Le conseil décide l'achat d'une coupe pour Jeux Intervillages 2013 qui auront lieu le dimanche 9 juin 2013 à Yenne.

4.6 Choix du mobilier urbain pour le lancement de l'appel d'offres concernant l'aménagement de la RD et de la placette : Luminaires, grilles, poubelle, bancs.

Caravane épave déposée aux Michauds : le ferrailleur qui a acheté la caravane à un particulier a eu des problèmes techniques pour tracter l'épave ; malgré plusieurs rappels et l'intervention de la gendarmerie, il n'a toujours pas donné suite à nos mises en demeure.

Monument aux Morts : les inscriptions seront repeintes au cours de l'été.

Le conseil décide l'achat d'un petit compresseur pour le service technique.

Dates à retenir :

Vendredi 24 mai 20h15 Contes à la SDF

Fête des mères samedi à 18h30 à la SDF.

Vide grenier (parents d'élèves) le dimanche 26 mai.

Le 11 juin : Visite d'élus d'autres collectivités qui viennent voir l'installation du chauffage de l'église.

Prochain conseil : le jeudi 27 juin 2013